

Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume

Monsieur Didier CADE

318 bis, chemin de Fontanieu
83740 La Cadière d'Azur

A

JM BERTRAND

Cour des Comptes
13 rue Cambon
75001 PARIS

La Cadière, le 28 avril 2015

Objet : Transports sur la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur,

Le gouvernement a mis en place la Commission « Avenir des Trains d'Equilibre du Territoire », dont vous faite partie.

Le Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume, fort de 20 associations et de plus de 1400 adhérents directs, membre de la Coordination Régionale contre le projet de LGV PACA/LNPCA, tient à vous faire part de ses préoccupations en matière de transport et à vous soumettre des solutions alternatives au projet de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Le mauvais état des finances de la Région et des Collectivités Territoriales ne permet pas la création de nouvelles lignes, comme la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, présentée par la Commission Mobilités 21 et dont le phasage entraîne une acceptation tacite par le gouvernement, du projet global en opposition avec l'opinion publique témoignée lors du débat public.

La mobilité à l'intérieur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un réel problème pour lequel des solutions existent sans pour autant rechercher des solutions de prestige comme cette LN-PCA dont les habitants n'ont jamais été demandeurs.

Le financement du tracé des métropoles condamne le centre Var en pleine expansion (Brignole, st Maximin) à rester à l'écart des TET alors qu'il serait plus judicieux et plus adapté aux besoins de la population, de remettre en état la ligne Carnoules /Gardanne vers Draguignan et Nice (Aix/Nice en 1 h 25 en voiture par l'autoroute)

Notre Région est traversée par un train inter cité Marseille-Nice, dont la rentabilité n'est malheureusement pas au rendez-vous. Ce train, très apprécié des usagers du TER de la ligne Toulon-Marseille qui l'empruntent régulièrement (et sans réservation), lors des retards, des grèves ou des annulations de trains, pourrait fusionner avec les autres TER de la ligne actuelle.

Quant à la rénovation des voies qui doit être rapidement entreprise, elle serait d'un coût moindre que la construction de la LN-PCA (20 milliards d'euros pour 187 km).

Une note interne de RFF en août 2012, publiée dans les Echos, assure que « *la rénovation du réseau constitue un projet en soi, dont la rentabilité économique est supérieure à celle de la plupart des projets contenus dans le SNIT* »

Enfin, l'utilisation de trains pendulaires sur ces voies classiques, serait une solution. Ces trains fabriqués et vendus par Alstom en Europe, ont été testés dans l'Est de la France.

Dans le cadre de la future loi Macron, le développement des autocars sur la tracé Marseille-Nice et Toulon-Marseille par autoroute, avec un temps de parcours moindre, permettrait de fluidifier la circulation aux abords des villes, de préserver un environnement inestimable, des ressources en eau et des terres nourricières.

La construction de parkings aux abords de ces autoroutes, pourraient être utilisés également par les personnes faisant appel au covoiturage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Didier Cade

Président du Collectif Stop LGV- Sud Sainte-Baume